

" A.F.V.M. "

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 7622,45 euros

22 rue Parmentier - 94210 Saint-Maur-des-Fossés

R.C.S. Créteil 400 158 960

DECISION D'ACTIONNAIRE UNIQUE

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Le 1^{er} octobre 2025, le seul Actionnaire de la Société, savoir la Société VICLF a pris les décisions suivantes :

Première décision

L'Actionnaire unique décide d'accepter la démission de ses fonctions de Président de la Société de **Monsieur José Eduardo MARQUES COSTA** à compter de ce jour.

Deuxième décision

L'Actionnaire unique désigne en qualité de Président à compter de ce jour **Monsieur Rui Umberto FRANCISCO** en remplacement du Président démissionnaire pour une durée non limitée.

Troisième décision

L'Actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original du présent pour accomplir toutes les formalités légales afférentes.

De ce que dessus est dressé le présent procès-verbal signé après lecture.

Monsieur José Eduardo MARQUES COSTA



VICLF Monsieur Rui Umberto FRANCISCO



Monsieur Rui Umberto FRANCISCO

